

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2773**

Intitulé

Certificat d'Etudes Approfondies Vétérinaires en Gestion de la Santé et de la Qualité en Productions Avicoles et Cunicole

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'agriculture	Directeur général de l'Ecole Nationale Vétérinaire, Agro-alimentaire et de l'Alimentation de Nantes-Atlantique, Oniris

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

212 Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y.c. vétérinaire)

Formacode(s) :

21058 aviculture, 21015 cuniculture

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce CEAV certifie un premier niveau de compétences vétérinaires spécialisées dans le domaine de la santé et de la qualité des productions avicoles et cunicole. Cette formation diplômante se situe dans le prolongement de la formation vétérinaire initiale (Diplôme de vétérinaire pré-requis), qu'elle doit compléter spécifiquement vis à vis des besoins professionnels dans ce domaine.

Le titulaire du CEAV de Gestion de la Santé et de la Qualité en Productions Avicoles et Cunicole a pour vocation d'intervenir dans les métiers et activités centrées sur la maîtrise de la santé et de la qualité dans le segment "production" des filières avicoles et cunicole. Cette orientation repose en particulier sur des compétences approfondies en santé animale, en méthodes de production et méthodes de transformation, ainsi que dans les domaines de la sécurité-qualité des produits, de la maîtrise de l'environnement, du médicament vétérinaire et du bien-être animal de ces filières animales.

Il doit être apte à :

- Promouvoir la santé et le bien-être ainsi que l'hygiène et la qualité des productions Avicoles et Cunicole
- Participer au développement des connaissances dans son domaine d'exercice et aux diverses structures professionnelles, scientifiques et techniques en relation avec son domaine d'activité

Il peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

- assurer les interventions matérielles spécifiques sur les lieux de production (visites d'élevages aviaires, suivi sanitaire et zootechnique, diagnostic, prescription produits vétérinaires...) en intégrant la dimension Alimentation Santé.
- assurer le suivi des résultats technico-économiques, analyses réglementaires...
- conseiller et encadrer les éleveurs, les organisations et les techniciens et leur fournir un appui technique de qualité.

Dimension générique propre à l'ensemble des titres CEAV. La certification implique la vérification des qualités suivantes :

1. Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences vétérinaires fondamentales et appliquées (biologie, zootechnie, pathologie).
2. Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.
3. Maîtrise des méthodes et des outils du métier de vétérinaire : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation.
4. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.
5. Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriétés intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.
6. Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale.
7. Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.

La dimension spécifique au titulaire du CEAV de Gestion de la Santé et de la Qualité en Productions Avicoles et Cunicole

Le titulaire du CEAV de Gestion de la Santé et de la Qualité en Productions Avicoles et Cunicole est un vétérinaire compétent pour intervenir sur les principaux dysfonctionnements en productivité et santé des troupeaux ainsi qu'en qualité-sécurité des produits de volailles et de lapin de chair.

Le vétérinaire certifié en Gestion de la Santé et de la Qualité en Productions Avicoles et Cunicole maîtrise les méthodes et outils pour aborder ces dysfonctionnements avec un niveau reconnu de savoir-faire. Sa formation large en sciences vétérinaires (biologie, zootechnie, pathologie) et sa connaissance de l'environnement économique, technique et humain propre à ces filières lui permettent de pouvoir aborder les problèmes dans toute leur complexité.

Il est capable de :

- diagnostiquer, traiter et prévenir les maladies des espèces suivantes : poule (reproducteurs, chair et ponte), dinde (reproducteurs et chair), pintade (reproducteurs et chair), canards pékin et de barbarie (reproduction, chair et canard gras) et lapin de chair (reproduction et engraissement),
- Evaluer le fonctionnement d'un site de production, en intégrant dans son abord et son analyse les données alimentaires, génétiques,

de l'ambiance et du logement,

- conduire les examens cliniques sur des individus et un lot d'animaux et réaliser les examens et analyses paracliniques à des fins diagnostiques,
- d'établir les diagnostics des troubles de santé des troupeaux et de concevoir les plans d'intervention (dont prévention des maladies) et de maîtrise de leur santé ainsi que de mettre en œuvre les plans de lutte contre les maladies réglementées.
- conseiller le producteur et/ou les entreprises d'amont et d'aval sur la maîtrise de l'hygiène, la prévention médicale et la thérapeutique et les mettre en œuvre dans les élevages dans le cadre de la réglementation en vigueur.
- d'identifier les agents impliqués dans le « fonctionnement » d'une filière et leurs relations;
- d'intégrer dans ses analyses et ses recommandations, les notions de marge et de rentabilité des productions en fonction des résultats de gestion technique et des types de contrats de rémunération
- définir les principales étapes du procédé de transformation des produits (1ère, 2ème et 3ème) et les principales mesures de maîtrise de la qualité des produits;
- d'identifier les principaux défauts de qualité des produits avicoles (viande et œuf de consommation) et leur origine;
- d'appréhender un dispositif de maîtrise de la qualité en entreprise et d'en conduire une analyse critique, d'amont en aval de la filière.
- valoriser son expérience par des communications et des publications professionnelles, techniques ou scientifiques dans ses domaines de compétences ;
- participer activement aux réseaux susceptibles de produire collectivement des informations et des connaissances d'intérêt scientifique ou technique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Activité de service-consultant, d'encadrement et/ou de conseil dans les secteurs d'activités en lien avec la santé et la qualité des productions avicoles et cunicole.

- Vétérinaire en cabinet libéral spécialisé en productions industrielles ;
- Vétérinaire en laboratoires d'analyses vétérinaires opérant sur volailles et lapins.
- Vétérinaire salarié de groupement de producteurs volailles et lapin
- Vétérinaire salarié de société agro-alimentaire avicole et cunicole (alimentation animale, génétique, incubation, production, transformation, qualité).
- Vétérinaire chef de produits gamme aviaire et cunicole.

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1504 : Santé animale

H1501 : Direction de laboratoire d'analyse industrielle

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

J1201 : Biologie médicale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 10 modules et un stage d'application :

- Comprendre le champ scientifique et technique de l'industrie de l'alimentation animale, la nutrition, l'alimentation des volailles, la génétique avicole et de la pathologie nutritionnelle
- Comprendre le fonctionnement des sites de production en intégrant le logement des espèces avicoles, l'environnement et le bien-être
- Evaluer les principaux agents pathogènes en aviculture
- Intégrer l'environnement économique, technique et humain propre aux filières et marchés, Gestion technico-économique, Gestion de la production, Economie agroalimentaire
- Conseiller sur l'hygiène en aviculture, établir des diagnostics thérapeutiques en aviculture, Interventions pratiques en élevage, Réglementation en santé des élevages
- Comprendre les particularités morphologiques et fonctionnelles des oiseaux. Applications à l'autopsie et au diagnostic lésionnel
- Identifier et accompagner les démarches de maîtrise de la Qualité en agro-alimentaire dans les industries d'abattage, découpe et de transformation
- Etablir les diagnostics des troubles de santé des troupeaux de poudeuses et de reproducteurs (par espèce) et concevoir les plans d'intervention : Abord par syndrome, diagnostic, plans de contrôle
- Etablir les diagnostics des troubles de santé des volailles de chair (par espèce) et concevoir les plans d'intervention : Abord par syndrome, diagnostic, plans de contrôle
- Etablir les diagnostics des troubles de santé en production et élevage du lapin de chair et concevoir les plans d'intervention : Abord par syndrome, diagnostic, plans de contrôle
- Stage d'application

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	4 enseignants-chercheurs + 1 professionnel
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X		4 enseignants-chercheurs + 1 professionnel
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		3 enseignants-chercheurs + 2 professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret n° 92-1346 du 7 décembre 1992 (AGRE9201638D) Arrêtés du 5 mars 1993, du 23 octobre 1997 (AGRE9702187A), du 31 juillet 2014 (AGRE1418733A)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Articles L.613-3 à L.613-6 et R.613-32 à R.613-31 à R.613-37 du code de l'éducation

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Serveur de ONIRIS <http://www.oniris-nantes.fr> , rubrique « Professionnels, formation continue »

Site internet de la communauté éducative de l'enseignement supérieur agricole public français <http://www.sup.chlorofil.fr>

<http://www.oniris-nantes.fr>

<http://www.sup.chlorofil.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :